

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019**

### **SUBVENTION CITY STADE**

Les devis étant maintenant acceptés, il convient de solliciter la subvention définitive du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise que la pose du city-stade est reportée début novembre, les travaux de terrassement n'étant pas terminés.

Les services du CAUE ont été contactés pour étudier les possibilités d'aménagement du terrain jouxtant le city-stade.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Plusieurs décisions modificatives sont prises pour abonder le programme acquisition de matériel et mobilier, régulariser les écritures relatives au FPIC dont le montant est maintenant connu et intégrer les frais d'études du programme passerelle.

### **ASSURANCE STATUTAIRE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat avec Yvelin se termine le 31 décembre prochain. Le centre de gestion de l'Allier, après consultation, a retenu le groupe Gras Savoye/CNP pour le contrat groupe assurance risques statutaires pour la période 2020-2024. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer à ce contrat groupe aux conditions suivantes :

Taux de 4.44 % pour les agents CNRACL

Taux de 1.45 % pour les agents IRCANTEC

Base : traitement brut indiciaire et NBI

Franchise de 15 jours

### **TRAVAUX 2019**

#### **RD13**

Les travaux le long de la RD13 sont maintenant terminés. Il reste la pose de panneaux et de peinture au sol par le Conseil Départemental.

Un câble de comptage des véhicules a été installé à l'entrée de l'agglomération vers le cimetière. Les résultats ne sont pas encore connus.

#### **Parcours historique**

15 panneaux relatant l'histoire et le patrimoine sont posés à différents endroits du village.

#### **Eclairage**

Le conseil municipal accepte également le remplacement d'un encastré à la fontaine Saint-Hippolyte.

## **SIVOM**

Le conseil municipal ne formule aucune observation particulière relative au rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

## **SAISON TOURISTIQUE**

Le camping a été très fréquenté cette année grâce à l'investissement de l'agent d'accueil qui a su captiver les touristes et les faire revenir ainsi qu'aux commentaires mis sur internet (google – camping Saint-Mayeul) par les campeurs et le site internet de la commune.

Par contre le nombre de pèlerins de Saint-Jacques qui ont séjourné au gîte communal est moindre.

## **LOGEMENTS VACANTS**

Les 3 logements place Henri Barbusse, le logement 5 rue des Orfèvres et le studio de l'Aquarium sont vacants.

## **SICTOM**

2 points supplémentaires par ramassage par bras latéral (secteur des bordeliers et de boisfort) vont être installés en campagne et opérationnels à compter de février 2020. Les foyers concernés ne bénéficieront plus de collecte en porte à porte.

## **SECHERESSE**

Le conseil municipal accepte les termes du projet de délibération adressée par Monsieur le Député Dufrègne pour demander la reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse pour l'année 2019.

## **CIRCULATION RUE MONNET**

Suite à des réclamations, il est constaté que le stationnement rue Monnet est un problème en raison de :

- . la configuration de la route,
- . de la présence d'éléments gênants (jardinières délimitant la terrasse du café, rampe d'accès à l'épicerie
- . la présence de véhicules côté épicerie alors que le stationnement n'y est pas autorisé
- . la présence de véhicules mal garés et garés hors emplacements matérialisés
- . le non-respect de la place réservée aux personnes à mobilité réduite
- . la mauvaise signalisation qui n'indique pas le parking derrière l'église.

Un rendez-vous avec Madame Jutier, responsable de l'UTT de Cérilly, sera pris pour étudier les possibilités d'améliorer la circulation.

Peut-être envisager un stationnement minute pour laisser l'accès aux différents commerces.